

98- Commission départementale des impôts directs locaux (CDIDL)

Nom	Commission départementale des impôts directs locaux (CDIDL)		
Rôle de la commission	La commission est saisie par la commission départementale des valeurs locatives des locaux professionnels en cas de désaccord avec les commissions qu'elle consulte (commissions communales et intercommunales des impôts locaux)		
Organisme dont elle dépend	Direction départementale des finances publiques (DDFIP)		
Personne à contacter	Nom	Téléphone	Mail
	Stéphane SAUGERE	04 50 88 48 85	stephane.saugere@dgfip.finances.gouv.fr
Fréquence des réunions	Réunions tous les deux mois		
Titulaires	Nom	Collectivité	Fonction
	Maires		
	M. Jean Claude MARTIN	ALBY-SUR-CHERAN	Maire
	M. Gilles PILLOUX	SEYSSEL	Maire
	Mme Michèle LUTZ	DOUSSARD	Maire
EPCI	M. Christian ANSELME	C.A. Grand Annecy	Vice-président
	M. Bruno FOREL	C.C. des Quatre Rivières	Président
Suppléants	Nom	Collectivité	Fonction
	Maires		
	M. Nicolas EVRARD	SERVOZ	Maire
	M. Yves LAURAT	TANINGES	Maire

98- Commission départementale des impôts directs locaux (CDIDL)

EPCI	M. Alain BOSSON	ETREMBIERES	Maire
	M. Joseph DEAGE	C.A. Thonon Agglomération	Vice-président
	M. Bruno PENASA	C.C.Usses et Rhône	Conseiller communautaire